



Procès Verbal du Comité Directeur du 20 décembre 2017

Présents : A. Tournier-Lasserve - P. Bonnamy - T. Chevot - S. Lemaire - JP Lunel - A. Mahieu - JM Pegain - I. Ruscade

Excusés : M. Alain - C. Alcindor - A. Bonnamy - P. Boschiero - M. Boufarcha - D. Brel - P. Celestin - P. Chedeville - D. Laborde - A. Rivière - P. Veyrat

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du mois de novembre
- Stage de Printemps
- Situation financière
- Compétitions
- Matériel
- Questions/informations divers

• Approbation du Procès-verbal du mois de Novembre

Sans observation particulière, le procès-verbal du mois de novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

• Stage de printemps

La période du stage retenue à ce jour toujours est la 1^{ère} semaine des vacances scolaires de Pâques 2018. Le nombre prévisionnel de participants est fixé à 40.

De nombreux sites ont été sondés et les retours sont souvent négatifs pour des raisons de pistes en mauvais état ou d'hébergement fermé ou trop éloigné. Il reste 3 possibilités :

- La Pommeraye du samedi 14 au vendredi 20 avril ~ 17000€
- Tarnos du samedi 14 au samedi 21 avril ~ 20750€ par car, 21100€ par train et 22000€ par avion (l'hébergement et la restauration sont sur 2 sites différents)
- Environs de Barcelone (Espagne) ~ 33000€

Après délibération, le choix du site de Tarnos par avion est retenu (changement, lieu adapté, prix supportable...). Les dossiers d'inscription seront remis aux athlètes sélectionnés en janvier pour une restitution du dossier complet au plus tard avant les vacances scolaires de février (dossier complet = fiches de renseignement + acompte [100€] + solde payable en plusieurs fois [2 chèques de 150€]). La contribution demandée aux athlètes pour ce stage sera de 400€.

Le club et la ville de Tarnos seront contactés dès le lendemain pour poser la réservation définitive.

HORS REUNION : ATL a contacté les différents interlocuteurs sur Tarnos et a appris (après avoir insisté) par le syndicat intercommunal, qui gère l'installation, qu'il y aurait énormément de monde, puisqu'ils ont accepté plusieurs clubs : ACP Joinville (25) - PLM Conflans (40) - US Ivry (25) - Albi (30), soit au total 120 à 130 personnes sans nous compter. Il n'est donc pas réalisable de fonctionner avec les diverses activités avec autant de monde sur un même équipement. De plus, toutes ces personnes vont manger au restaurant Lou Toupin, soit plus de 100 à chaque repas, et il y a un grand risque que les repas durent longtemps et passer des heures à la table n'est pas une bonne solution pour les athlètes et leur récupération.

En conséquence, il n'est pas raisonnable de réserver définitivement à Tarnos et ATL a relancé « ses réseaux » par les connaissances fédérales : Sud-est - Sud-ouest - Vendée Pays de Loire - Occitanie - Corse - DTN... pour essayer de trouver un autre lieu que La Pommeraye, qui reste une réserve.

- **Situation financière**

La situation financière est assez bonne. La subvention de la Ville ne devrait pas bouger contrairement à celle du Conseil Départemental 91 qui devrait peut-être baisser dû à la nouvelle délibération votée dernièrement pour 2018, le meeting ne faisant plus partie du contrat (étant inclus maintenant dans les manifestations nationales et internationales exceptionnelles). Le Conseil départemental a baissé en 2017 sa subvention de 15000€, ce qui oblige le club à réduire pour la nouvelle saison a diminué les dépenses pour le meeting. Côté région, le club a touché 10000€ prévus pour le meeting.

Pour les partenariats, la Présidente a envoyé une trentaine de dossiers vers différentes entreprises. Parmi les réponses, Nicollin a confirmé pour 5000€ (diminution de moitié du fait du départ du Président Nicollin), SATELEC pour 3000€ (ancien partenaire qui recommence une convention avec le club, et ASB Conseil (nouveau partenaire) pour 1500€. Crédit Agricole (en attente de la commission) et COLAS sont d'accord sur le principe et le club est en attente du montant. A titre de comparaison, le club a reçu pour 23800€ de partenariat pour la saison 2016/2017 contre 9500€ à ce jour (les budgets sont en cours de vote et de négociation).

- **Compétitions**

Les championnats et compétitions ont déjà débutés avec de bons résultats sur toutes les journées déjà passées et sur tous les niveaux.

A noter que sur les cross, beaucoup d'athlètes demandent à s'engager mais ne participent pas à la compétition, notamment chez les plus jeunes. Il faudra trouver un moyen de sensibiliser les parents et les athlètes (action : entraîneur ?) afin que la liste des engagés soit au plus prêt de celle des participants, car les engagements aux cross sont souvent payants et qu'il n'est pas possible de désengager un athlète après une date butoir.

Pour le Championnats de l'Essonne de cross du 14/01 à Cerny, comme la date est proche de la rentrée scolaire, un mail sera envoyé par le secrétariat aux parents et athlètes afin qu'ils confirment leur participation.

- **Matériel**

Il y a encore des problèmes de rangement. Il est rappelé aux entraîneurs qu'ils doivent accompagner les athlètes lors du rangement et veiller à ce qu'il ne reste pas de matériel sur la piste ou aux alentours avant de partir.

- **Questions/informations diverses**

- La soirée conviviale est toujours prévue le 17/03/18 à la salle de l'Amitié à Montgeron. Le thème est encore ouvert et une communication devra être faite avant les vacances de février vers les familles.
- Malgré une demande vers le CD91 et la LIFA concernant les invitations aux stages de ces organismes, ces derniers envoient toujours des courriers aux athlètes les informant que le stage est pris en charge financièrement par les clubs, mais ceux-ci ne sont pas informés de la liste des invités. Le club souhaiterait recevoir la liste des athlètes invités avant que ceux-ci en soient informés afin de valider le paiement.
- A partir de mi-janvier, le groupe BM sera renforcé par 2 stagiaires STAPS.
- La piste a été contrôlée par la LIFA et la FFA. Elle devrait être classée comme « nationale incomplet », ne possédant pas 2 aires pour tous les lancers et sauts. Il manque encore quelques traçages qui seront réalisés au printemps et les contrôleurs ont constaté 4 petites bosses sur la piste (non visibles à l'œil nu).
- Le contrat de service civique de Pierre Pisano est acté par le Ministère de la Jeunesse et des sports, via la Fédération Française d'athlétisme.
- La Ville souhaiterait que le club organise une manifestation « grand public ». Le club pourrait étudier la possibilité d'un Ekiden, manifestation qui est encore peu présente dans la région.

La séance est levée à 22h10.

Le prochain comité directeur aura lieu le mercredi 10 janvier 2018 à 20h00 au bureau du club (stade).